



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat  
général**

Réf. : SRH2E/2022/02/2398

Paris, le **16 MARS 2022**

Monsieur le Directeur régional,

Le corps des techniciens supérieurs de l'économie et de l'industrie (TSEI) régi par le décret 2012-5984 modifié du 22 août 2012 comprend près de 700 agents de catégorie B et présente un âge moyen de près de 49 ans répartis sur 3 grades (11 % TSEI ; 38 % TSPEI; 51 % TSCEI).

Depuis 15 ans, il est confronté à de multiples évolutions parallèles à l'organisation territoriale de l'Etat, à la modernisation de l'action de l'Etat dans ses fonctions régaliennes, à la prise en compte des aspects juridiques des actes publics aux côtés des volets plus techniques ou économiques, au développement des moyens logiciels dans les métiers qui sont les leurs, etc.

Il s'est sans cesse, comme nombre de corps techniques, adapté aux demandes sociétales et aux besoins des administrations avec une agilité certaine et une volonté permanente de correspondre avec qualité aux nécessités des différents employeurs qui sont ceux des TSEI.

Aujourd'hui, il s'agit de mieux définir son évolution et les différentes destinées des métiers qui sont ceux des TSEI, dans un cadre de réflexion plus large incluant :

- les besoins de leurs différents employeurs,
- le niveau d'emploi des TSEI au regard de leurs compétences,
- les conditions d'attractivité et de recrutement des TSEI,
- et toute autre analyse de nature à éclairer leur situation et leur devenir.

Monsieur Jean RIBEIL  
Directeur régional de l'économie, de l'emploi  
Du travail et des solidarités – Bourgogne-Franche-Comté  
5 place Jean Cornet  
25000 BESANCON

Affaire suivie par : Catherine MOREAU (SRH2-E)  
Tél : 01-53-44-21-00  
Mél : catherine.moreau@finances.gouv.fr –  
Bâtiment Atrium – 5, place des Vins de France  
75573 PARIS Cedex 12

Vous porterez en particulier un regard a posteriori sur les reclassements dits « VT 2005 ».

Compte tenu de votre expérience des services déconcentrés et votre connaissance des TSEI et de leurs emplois, j'ai décidé de vous confier une mission pour laquelle vous procéderez à une analyse de la situation des TSEI, tous employeurs confondus et proposerez des pistes et orientations de nature à mettre en perspective les différentes évolutions possibles du corps des TSEI et de sa gestion.

Pour ce faire, vous vous appuyerez sur le bureau en charge du pilotage des corps techniques et plus particulièrement Mme Marie-Gaëlle PINART, ingénieure de l'industrie et des mines hors classe, en charge de l'accompagnement personnalisé et du suivi professionnel des corps techniques.

Vous aurez soin de prendre contact avec les employeurs majeurs des TSEI, les organisations syndicales représentatives, les corps techniques intéressés par la gestion des TSEI, ainsi que tout organisme ou personnes qui vous permettront les analyses les plus exhaustives et les mieux circonstanciées.

Votre mission devra faire l'objet d'un compte-rendu définitif que vous me remettrez au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2022 sachant que des points spécifiques seront effectués au fur et à mesure de votre travail avec Mme Aude Plumeau, sous-directrice des ressources humaines de l'administration centrale, qui suivra l'avancement de la mission et appréciera avec vous la pertinence des différentes pistes que vous pourrez évoquer.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur régional, l'expression de ma considération distinguée.



**Marie-Anne BARBAT-LAYANI**  
Secrétaire générale